

DEGROUX BRUGÈRE ACCOMPAGNE JEAN-CHRISTOPHE GARBINO, AUX COTES DE FRANCK DUMÉRY, DU FONDS FE2T D'IRD INVEST ET DU GROUPE PHILIPPE GINESTET LORS DE L'ACQUISITION DE GRAIN DE MALICE

Le cabinet Degroux Brugère a conseillé Jean-Christophe Garbino, accompagné de Franck Duméry, du Fonds d'investissement régional FE2T d'IRD Invest et du Groupe Philippe Ginestet dans le cadre de l'acquisition de l'enseigne de prêt-à-porter féminin fondée en 2007, Grain de Malice.

Cette acquisition marque une nouvelle étape de croissance pour Grain de Malice, déployée aujourd'hui dans plus de 200 boutiques en France.

Cette opération permet, d'accélérer le plan stratégique de développement que souhaitent mettre en œuvre Jean-Christophe Garbino, Franck Duméry, IRD et GPG, en engageant pleinement le management de l'entreprise et l'ensemble des collaborateurs dédiés, tout en favorisant les initiatives écologiques liées aux enjeux environnementaux propres à ce secteur.

En tant que Président, Jean-Christophe Garbino apportera son expérience et son leadership à la direction générale de Grain de Malice, animé par ses principes de confiance, liberté et responsabilité.

Franck Duméry, fort de son expertise en matière de technologies de l'information, interviendra en supervision sur la partie informatique et data.

IRD et GPG, avec leur solide expertise dans le domaine du commerce et du capital-investissement, apporteront un soutien financier et une valeur ajoutée supplémentaires à Grain de Malice.

Intervenants de l'opération

- Conseils acquéreur et management : **Degroux Brugère (Augustin Fleytoux, associé, Marguerite Galois-Boyé, *counsel* et Amandine Praud, avocate)**
- Conseil M&A : Ulysse & Co (Patrick Coze)
- Avocat FE2T et GPG : Julie Humbert
- Avocat droit de la concurrence : AGN (Maïa Spy)
- Audit financier : EY (Mathieu Jaud de la Jousnelinière, associé, Alban Molle, manager)
- Audit juridique, fiscal et social : EY (Benoît Losfeld, associé, Etienne Durieux, Paule Welter)
- Banques : CIC Nord-Ouest (co-arrangeur, agent du crédit), LCL (co-arrangeur, coordinateur et agent SLL), Banque Populaire du Nord, Crédit Agricole Nord de France, Société Générale, BNP Paribas
- Avocat vendeur : Alérion (Antoine Rousseau, associé, Maëlliss Bourbon, *counsel* et Pierre-Loup Allopeau, avocat)

A propos de Degroux Brugère

Le Cabinet Degroux Brugère intervient depuis plus de 30 ans auprès d'une clientèle d'actionnaires-dirigeants, d'entreprises, de groupes familiaux et de fonds, dans les domaines suivants :

DEGROUX

AVOCATS — LAW FIRM

BRUGÈRE

- transactionnel, *LBO / private equity, venture capital*,
- droit des sociétés (vie sociale, fusions-acquisitions, restructurations, haut de bilan),
- droit fiscal (patrimonial, groupes de sociétés, entreprises, contentieux),
- droit des entreprises en difficulté,
- droit commercial, contrats,
- contentieux judiciaire.

Le Cabinet comprend aujourd'hui environ 35 personnes, dont 11 associés et une vingtaine de conseils et collaborateurs.